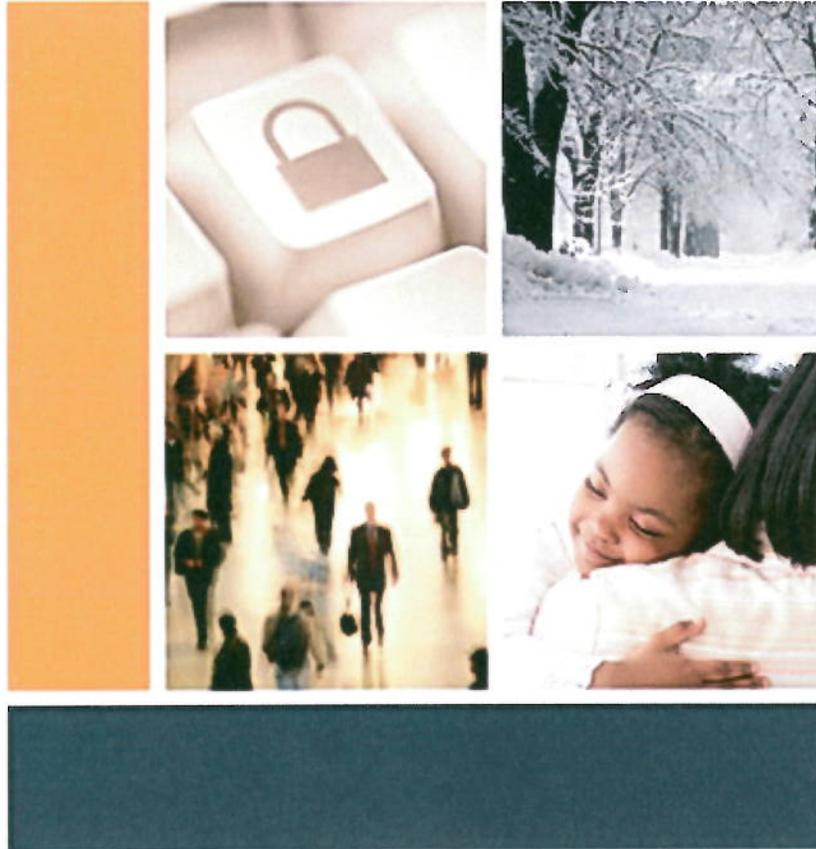




Public Safety
Canada

Sécurité publique
Canada

BÂTIR UN **CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT**



ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ

Le 31 mars, 2013

Canada

Sécurité publique et Protection civile Canada

Énoncé de la responsabilité de la direction (non audité)

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2013 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Ministère de la Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du ministère. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du ministère de la SPPCC concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du ministère sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2013 a été réalisée conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne du ministère sont aussi revus par l'entremise du travail réalisé par le personnel de la vérification interne, qui mène des audits périodiques de divers secteurs des opérations du ministère, ainsi que par le comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôles adéquats et d'assurer la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers à l'Administrateur général du Ministère de la sécurité publique et Protection civile Canada.

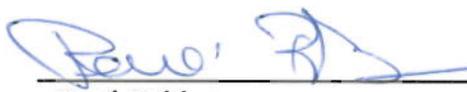
Les états financiers du ministère de la SPPCC n'ont pas fait l'objet d'une vérification.



François Guimont
Sous-ministre
Ottawa, Canada

28.08.2013

Date



René Bolduc
Sous-ministre adjoint intérimaire
Secteur de la gestion ministérielle
Dirigeant principal des finances
Ottawa, Canada

AOUT 26 2013

Date

Sécurité publique et Protection civile Canada

État de la situation financière (non audité)

au 31 mars

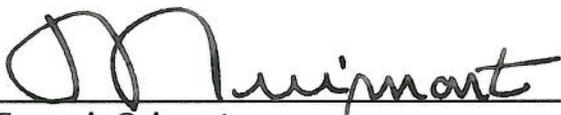
(en milliers de dollars)

	2013	2012
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	336 372	210 834
Indemnités de vacances et congés compensatoires	4 794	3 732
Avantages sociaux futurs (note 5)	9 111	9 457
Programme des Accords d'Aide Financière en cas de Catastrophe (PAAFC) (note 6)	1 130 940	1 299 851
Total des passifs nets	1 481 217	1 523 874
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	194 846	172 158
Débiteurs et avances (note 7)	963	1 071
Total des actifs financiers nets	195 809	173 229
Dette nette ministérielle	1 285 408	1 350 645
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 8)	16 700	15 160
Total des actifs non financiers	16 700	15 160
Situation financière nette ministérielle	(1 268 708)	(1 335 485)

Obligations contractuelles (note 9)

Passif éventuel (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



François Guimont

Sous-ministre

Ottawa, Canada

28.08.2013

Date



René Bolduc

Sous-ministre adjoint intérimaire

Secteur de la gestion ministérielle

Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

AOUT 26 2013

Date

Sécurité publique et Protection civile Canada

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2013 Résultats prévus	2013	2012
Charges			
Lutte au crime	210 403	162 355	172 226
Gestion des mesures d'urgence	487 839	141 270	890 320
Services internes	62 091	72 019	70 767
Sécurité nationale	24 206	32 230	19 561
Stratégies frontalières	11 766	4 864	3 424
Total des charges	796 305	412 738	1 156 298
Revenus			
Services interministériels de soutien interne	2 692	2 245	1 596
Revenus divers	65	81	89
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement		(81)	(89)
Total des revenus	2 757	2 245	1 596
Coût net des activités poursuivies	793 548	410 493	1 154 702
Activités transférées			
Charges	0	0	3 235
Coût net des activités transférées	0	0	3 235
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	793 548	410 493	1 157 937
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		434 236	528 825
Variations des montants à recevoir du Trésor		22 688	(106 236)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 11)		20 422	20 238
Éléments d'actifs et de passif transférés entre ministères		(76)	(926)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(66 777)	716 036
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		(1 335 485)	(619 449)
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		(1 268 708)	(1 335 485)

Information sectorielle (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Sécurité publique et Protection civile Canada

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2013	2012
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(66 777)	716 036
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	3 259	3 293
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 745)	(1 764)
Transfert entre ministères (note 8)	26	(2 075)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	1 540	(546)
Augmentation nette de la dette nette ministérielle	(65 237)	715 490
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	1 350 645	635 155
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	1 285 408	1 350 645

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Sécurité publique et Protection civile Canada

État des flux de trésorerie (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2013	2012
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	410 493	1 157 937
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	(1 745)	(1 764)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 11)	(20 422)	(20 238)
Variations de l'état de la situation financière:		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(108)	(1 954)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(125 538)	137 510
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(1 062)	(226)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	346	9 349
Diminution du Programme des Accords d'Aide Financière en cas de Catastrophe	168 911	(753 933)
Transfert de passifs entre ministères	102	(1 149)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	430 977	525 532
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	3 259	3 293
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	3 259	3 293
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	434 236	528 825

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Pouvoirs et objectifs

Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada (SPPCC) a été créé en 2003 afin d'assurer la coordination de tous les ministères et organismes fédéraux qui ont pour mission de veiller à la sécurité nationale et à la protection des Canadiens et des Canadiennes. La loi habilitante du ministère est la *Loi sur le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile* (2005, ch. 10) qui a reçu la sanction royale le 23 mars, 2005.

Le ministère contribue à la sécurité publique des Canadiens en assurant la promotion et le maintien de la paix, de la justice et de la sécurité au Canada. Il y a cinq activités principales :

- Lutte au crime: Travaille en étroite collaboration avec les régions et les collectivités dans le but de mettre en place des programmes de prévention du crime qui leurs sont spécifiques et appropriés. Fournit aux collectivités les outils, le soutien et les connaissances pour la mise en œuvre des programmes de prévention;
- Gestion des mesures d'urgence: Élabore un système de gestion « tous risques » intégré, ainsi que des politiques et des stratégies nationales visant à protéger le Canada et les Canadiens;
- Services Internes: Supporte le travail de tous les autres programmes et fournit les services corporatifs clés;
- Sécurité nationale: Élabore et coordonne les politiques visant à définir et à faire avancer les objectifs de sécurité nationale du Canada; et
- Stratégies frontalières: Assure le leadership et la coordination de politiques fédérales sur diverses questions liées à la gestion des frontières, pour s'assurer que les objectifs liés à la sécurité sont atteints de manière à favoriser le commerce et les déplacements légitimes. Cette activité contribue également à la gestion efficace des questions liées à la frontière Canada-Etats-Unis.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

2. Principales conventions comptables (suite)

(a) Autorisations parlementaires

SPPCC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans les états financiers prospectifs intégrés au Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le ministère est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le ministère sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

2. Principales conventions comptables (suite)

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges lorsque les autorisations de paiement existent et que le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions d'admissibilité établies dans le cadre du programme. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés. Les paiements de transfert, qui deviennent remboursables lorsque les conditions spécifiées entrent en vigueur, sont comptabilisés en réduction des charges de transfert et comme montant à recevoir.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(f) Avantages sociaux futurs

(i) *Prestations de retraite* : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité du ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

(ii) *Indemnités de départ* : Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision a été établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

2. Principales conventions comptables (suite)

(h) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans la note 10 aux états financiers.

(i) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le ministère n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	4 ans
Logiciels informatiques	3-5 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Autres équipements incluant le mobilier	5 ans

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

(j) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC), le passif au titre des avantages sociaux futurs, et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Autorisations parlementaires

SPPCC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du ministère pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés:

	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	410 493	1 157 937
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
<i>Ajouter (déduire):</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	(1 745)	(1 764)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 11)	(20 422)	(20 238)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(1 062)	(358)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs (note 5)	346	8 524
Dépense pour mauvaises créances	1 825	(1 901)
Remboursements de charges des exercices antérieurs	(1 220)	2 294
Diminution (augmentation) des régularisations pour l'aide financière en cas de catastrophe (note 6)	168 911	(753 933)
Ajustements de débiteurs à la fin de l'exercice des années précédentes	23 889	12 358
	170 522	(755 018)
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	3 259	3 293
	3 259	3 293
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	584 274	406 212

Sécurité publique et Protection civile Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(b) Autorisations fournies et utilisées :	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Dépenses de fonctionnement - Crédit 1	139 312	152 159
Subventions et contributions - Crédit 5	479 441	246 044
Ministre - Traitement et indemnité pour automobile	78	78
Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	15 634	15 676
	634 465	413 957
Moins:		
Périmés : Fonctionnement	(50 191)	(12 392)
Sous-Total	584 274	401 565
Obligation au titre des prestations de cessation d'emploi	0	4 647
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	584 274	406 212

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente le détail des crédoiteurs et des charges à payer du ministère:

	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Crédoiteurs - autres ministères et organismes	2 740	4 162
Crédoiteurs - parties externes	332 772	201 173
Total des crédoiteurs	335 512	205 335
Charges à payer	860	5 499
Total des crédoiteurs et des charges à payer	336 372	210 834

5. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du ministère participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation. Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2012-2013 les charges s'élèvent à 11 162 790\$ (11 303 865\$ en 2011-12), soit environ 1.7 fois les cotisations des employés (1.8 en 2011-12).

La responsabilité du ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

5. Avantages sociaux futurs (suite)*(b) Indemnités de départ*

Le ministère verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient:

	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	9 457	18 806
Transferts à d'autres ministères au 15 novembre 2011 (note 13)	0	(763)
Sous-total	9 457	18 043
Charge pour l'exercice	1 827	1 786
Prestations versées pendant l'exercice	(2 173)	(10 372)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	9 111	9 457

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et les changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus.

6. Programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC)

Dans l'éventualité de catastrophes survenant au Canada, le gouvernement fédéral offre une aide financière aux gouvernements provinciaux et territoriaux au moyen des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC), lesquels servent à couvrir une partie des coûts de base associés aux interventions et au rétablissement lorsque ces dépenses dépassent ce que chaque province ou territoire peut raisonnablement assumer de façon individuelle. Le passif non réglé qui se chiffre actuellement à quelque 1 131M\$ correspond au montant estimatif pour SPPCC relatif aux 60 catastrophes naturelles dont le gouvernement fédéral a accepté de partager les coûts, mais pour lesquelles les paiements finaux n'ont pas encore été versés.

	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Solde d'ouverture	1 299 851	545 918
Sorties d'argent	(279 949)	(99 970)
Charges accumulées pour l'exercice	111 038	853 903
Solde de clôture	1 130 940	1 299 851

7. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances du ministère:

	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs – autres ministères et organismes	833	892
Débiteurs – parties externes	198	2 053
Avances aux employés	12	27
Sous-total	1 043	2 972
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(80)	(1 901)
Débiteurs nets	963	1 071

8. Immobilisations corporelles

Catégorie d'immobilisations	Coût			Amortissement cumulé				Valeur comptable nette		
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements (1)	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements (1)	Solde de clôture	2013	2012
Matériel informatique	4 632	359	178	5 169	3 720	282	166	4 168	1 001	912
Matériel et outillage	0	0	16	16	0	2	4	6	10	0
Logiciels informatiques	214	0	0	214	175	13	0	188	26	39
Autres équipements incluant le mobilier	1 342	63	0	1 405	183	268	0	451	954	1 159
Véhicules	171	0	4	175	95	32	2	129	46	76
Améliorations locatives	19 906	2 809	97	22 812	7 276	1 148	0	8 424	14 388	12 630
Immobilisations en construction *	344	28	(97)	275	0	0	0	0	275	344
Total	26 609	3 259	198	30 066	11 449	1 745	172	13 366	16 700	15 160

(1) Les ajustements inclus les actifs en construction de 97 000 \$ qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

Le ministère a transféré à Industrie Canada, Santé Canada et Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada du matériel informatique, matériel et outillage et des véhicules dont la valeur comptable nette s'établit à 26 000\$; ce transfert est inclus à la colonne ajustement.

9. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du ministère peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	Exercice Fiscal				Total
	2014	2015	2016	2017	
Paiements de tranfert	78 461	18 878	3 371	374	101 084

10. Passif éventuel – Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le ministère a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquelles un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquelles le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 1 750 000\$ (1 822 110\$ en 2011-2012) au 31 mars 2013.

11. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, le ministère a conclu une entente avec Service Correctionnel Canada et la Gendarmerie Royale du Canada concernant la prestation de services relatifs aux systèmes de finances et de ressources humaines. Au cours de l'exercice, le ministère a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous :

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le ministère a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux, services juridiques, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle du ministère:

	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Installations	10 268	10 088
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	8 571	8 385
Services juridiques	1 576	1 758
Indemnisation des accidentés du travail	7	7
Total	20 422	20 238

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés

	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs – autres ministères et organismes	833	892
Créditeurs – autres ministères et organismes	2 740	4 162
Charges – autres ministères et organismes	10 125	11 145
Revenus – autres ministères et organismes	2 245	1 596

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Paiements de transfert

Le tableau ci-dessous fournit des détails relatifs aux paiements de transfert:

	2013	2012
	(en milliers de dollars)	
Paiements aux gouvernements territoriaux pour des dépenses de fonctionnement	(10 741)	13 044
Paiements à des particuliers	6 600	0
Paiements à d'autres paliers de gouvernement	127 083	859 934
Paiements aux Autochtones	88 611	80 798
Paiements à des organismes à but non lucratif	33 686	31 502
Total	245 239	985 278

13. Transferts en provenance/à destination d'autres ministères

À compter du 15 novembre 2011, le ministère a transféré la responsabilité de la technologie de l'information au ministère de Services partagés Canada (SPC) conformément au PC 2011-12 97, y compris la responsabilité de la gestion des éléments d'actif et de passif liés au programme. Par conséquent, le 15 novembre 2011, le ministère a transféré les éléments d'actif et de passif suivants de la SPPCC à SPC :

	2012
	(en milliers de dollars)
Actifs:	
Transfert d'actifs à d'autres ministères (note 13)	2 066
Total des actifs transférés	2 066
Passifs:	
Indemnités de vacances et congés compensatoires	132
Avantages sociaux futurs - passif	763
Traitements et salaires courus	17
Créditeurs à la fin de l'exercice	237
Total des passifs transférés:	1 149
Ajustement à la situation financière nette ministérielle	917

Sécurité publique et Protection civile Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes du ministère. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période:

Charges						2013	2012
	Lutte au crime	Gestion des mesures d'urgence	Services internes	Sécurité nationale	Stratégie frontalières	Total	Total
Paiements de transfert	129 511	108 352	0	7 376	0	245 239	985 278
Charges de fonctionnement							
Salaires et avantages sociaux des employés	26 445	23 597	47 666	18 742	3 724	120 174	120 387
Services professionnels et spécialisés	4 040	2 902	10 344	1 932	338	19 556	21 919
Installations	2 329	3 638	5 358	1 624	325	13 274	13 261
Équipement	89	511	2,692	968	33	4,293	931
Voyages et réallocation	1 353	801	702	1 190	231	4 277	3 739
Information	174	15	2 080	18	1	2 288	2 645
Amortissement	2	186	1 540	17	0	1 745	1 764
Location d'équipement	86	168	983	80	201	1 518	1 442
Réparations	2	956	22	172	0	1 152	1 939
Services publics	84	83	485	45	11	708	940
fournitures et approvisionnements							
Communication	28	52	136	66	0	282	117
Divers	37	9	11	0	0	57	35
Dépenses pour mauvaises créances	(1 825)	0	0	0	0	(1 825)	1 901
Total – Charges de fonctionnement	32 844	32 918	72 019	24 854	4 864	167 499	171 020
Total Charges	162 355	141 270	72 019	32 230	4 864	412 738	1 156 298
Revenus							
Services interministériels de soutien interne	0	0	2 245	0	0	2 245	1596
Revenus Divers	1	0	80	0	0	81	89
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(1)	0	(80)	0	0	(81)	(89)
Revenus	0	0	2 245	0	0	2 245	1 596
Coût net des activités poursuivies	162 355	141 270	69 774	32 230	4 864	410 493	1 154 702

15. Événements subséquents

Conformément aux Ordres en Conseil C.P. 2013-799, 2013-800, 2013-801, 2013-802, 2013-803 et 2013-804 datés du 12 juin 2013, le gouvernement du Canada sous l'acte de la loi sur la gestion des urgences a accepté de partager les coûts de six (6) événements additionnels de catastrophes naturelles totalisant 225 800 000 \$. L'incidence de ces coûts sera reflétée dans les états financiers 2013-14.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

INTRODUCTION

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par Sécurité publique Canada pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du ministère se trouvent dans le *Rapport ministériel sur le rendement 2012-2013* [Rapport ministériel sur le rendement 2012-2013](#) et le *Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014*.

SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

Gestion du contrôle interne

Le Ministère est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion financière approuvé par l'administrateur général est instauré et englobe :

- Des structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle;
- Un code de valeurs et d'éthique appuyé par un champion ministériel et code de conduite spécifique au ministère;
- La communication et la formation continues concernant les exigences législatives, les politiques et les procédures visant à assurer une saine gestion financière et des contrôles financiers; et
- La surveillance et des mises à jour régulières, au moins deux fois par année, de la gestion du contrôle interne ainsi que la présentation des résultats d'évaluation et des plans d'action au sous-ministre, à la haute direction du ministère et au comité ministériel d'audit.

Le comité ministériel d'audit fournit des conseils à l'administrateur général quant à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du ministère.

Ententes de services relatives aux états financiers

Le Ministère compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes courantes

- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada est responsable de la gestion centralisée de la rémunération et de l'approvisionnement en biens et en services conformément à la délégation de pouvoirs de Sécurité publique Canada, en plus de fournir des locaux.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit au Ministère les renseignements nécessaires pour calculer diverses charges à payer et provisions, comme la charge accumulée liée aux indemnités de départ.
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada s'occupe du Régime d'indemnisation des accidentés du travail.
- Le ministère de la Justice Canada fournit des services juridiques à Sécurité publique Canada.
- Services partagés Canada fournit des services d'infrastructure de technologie de l'information (TI) à Sécurité publique Canada dans les domaines des courriels, centres de données et des réseaux.
- Sécurité publique Canada se fie aux contrôles internes de fournisseurs indépendants qui lui prodiguent des services précis, comme des services de réinstallation.

Ententes particulières

- Les systèmes d'enregistrement de Sécurité publique Canada sont fournis par la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), qui est chargée du système de gestion financière du Ministère, et le Service correctionnel du Canada, qui est chargé du système de gestion de l'information des ressources humaines du Ministère. Le Ministère a conclu avec ces organismes des protocoles d'entente où les rôles et les responsabilités sont précisés.
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada, selon le protocole d'entente, s'occupe du choix des bénéficiaires et du versement de paiements sous le Programme de paiement à titre gracieux aux familles des victimes du vol 182 d'Air India. Ressources humaines et Développement des compétences Canada avait l'autorité et la responsabilité de veiller à ce que les transactions ou les paiements

spécifiques sont faites en conformité avec les modalités du Programme de paiement à titre gracieux aux familles des victimes du vol 182 d'Air India. En conséquence, on se fie sur les procédures de contrôle de Ressources humaines et Développement des compétences Canada;

- Sécurité publique Canada fournit des services ministériels à trois organismes de son Portefeuille, soit le Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada, le Comité externe d'examen de la GRC et la Commission des plaintes du public contre la GRC. Le Ministère a conclu avec ces organismes des protocoles d'entente où les rôles et les responsabilités sont précisés.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION MINISTÉRIELLE AU COURS DE L'EXERCICE 2012-2013

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Ministère a accéléré les tests de l'efficacité conceptuelle et les tests de l'efficacité opérationnelle des secteurs de contrôle clés pour les processus principaux. La surveillance continue sera mise en œuvre dès l'achèvement des tests d'efficacité selon le cadre de contrôle interne. Ce cadre sera approuvé au cours de l'exercice 2013-14.

Tests de l'efficacité conceptuelle des contrôles clés

Au cours de l'exercice 2012-2013, le Ministère entreprit les tests de l'efficacité conceptuelle des immobilisations et des contrôles généraux relatifs aux technologies de l'information (TI) et aux contrôles propres aux applications des TI. Le Ministère a identifié la nécessité de prendre les mesures correctives suivantes :

- Une plus grande uniformité dans la qualité et la disponibilité de la documentation des contrôles et procédures, et
- Amélioration de la documentation, y compris une politique sur les immobilisations spécifique au Ministère.

Tests de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés

En 2012-2013, le Ministère a complété les tests de l'efficacité opérationnelle de ses processus de paiement des subventions et des contributions, du programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, et des processus liés aux achats à payer. KPMG a identifié l'utilisation des listes de contrôle pour appuyer l'attestation des transactions comme une meilleure pratique. Suite aux résultats des tests, il fut déterminé que le Ministère doit améliorer les descriptions et la disponibilité des documents à l'appui des transactions financières.

Surveillance continue des contrôles clés

En 2012-2013, le Ministère n'avait prévue aucune activité de surveillance.

PLAN D'ACTION DU MINISTÈRE

Progrès au cours de l'exercice 2012-2013

En 2012-2013, le Ministère a continué de réaliser des progrès importants sur le plan de l'évaluation et de l'amélioration de ses contrôles clés. Il est à souligner que le Ministère a complété les tests de l'efficacité opérationnelle de 99.5% de ses crédits annuels alloués. Ci-dessous est un résumé des progrès accomplis par le Ministère en fonction des plans décrits dans l'annexe de l'exercice précédent.

Élément dans le plan d'action de l'exercice précédent	État
Subventions et contributions – tests de l'efficacité opérationnelle	Complété – des mesures correctives sont nécessaires afin d'améliorer les descriptions et la disponibilité des documents à l'appui des transactions financières
Accords d'aide financière en cas de catastrophe – tests de l'efficacité opérationnelle	Complété – des mesures correctives sont nécessaires afin d'améliorer les descriptions et la disponibilité des documents à l'appui des transactions financières
Achats à payer – tests de l'efficacité opérationnelle	Complété – des mesures correctives sont nécessaires afin d'améliorer les descriptions et la disponibilité des documents à l'appui des transactions financières
Immobilisations – tests de l'efficacité conceptuelle	Complété – les mesures correctives mènent vers le besoin de développer une Politique sur les immobilisations spécifique au Ministère et de développer davantage les matrices de contrôles clés.
Contrôles généraux de la technologie de l'information (TI) gérés par le ministère – tests de l'efficacité conceptuelle	Complété – des mesures correctives sont nécessaires afin de mieux documenter les contrôles et procédures.

État et plan d'action pour le prochain exercice et les années subséquentes

Grâce aux progrès réalisés à ce jour, le Ministère est en mesure de terminer l'évaluation approfondie de son système de contrôle interne en matière de rapports financiers en 2013-2014 comparativement à 2015-2016 tel qu'identifié dans l'annexe précédente. En 2014-2015, le Ministère appliquera son plan cyclique de surveillance continue afin de réévaluer le rendement des contrôles en fonction du risque dans l'ensemble des secteurs de contrôle. L'état et le plan d'action pour l'achèvement des secteurs de contrôle ciblés pour le prochain exercice et les exercices subséquents figurent dans le tableau suivant :

Secteurs de contrôle clés	Éléments d'évaluations			
	Tests de l'efficacité conceptuelle	Tests de l'efficacité opérationnelle	Mesures correctives	Surveillance continue cyclique ¹
Contrôles au niveau de l'entité	2013-2014	2013-2014	À déterminer	2014-2015
Contrôles généraux de la TI gérés par le ministère	Complété	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Immobilisations	Complété	2013-2014	2013-2014	2016-2017
Achats à payer	Complété	Complété	Complété	2014-2015
Accords d'aide financière en cas de catastrophe	Complété	Complété	Complété	2014-2015
Subventions et contributions	Complété	Complété	Complété	2014-2015
Paie et avantages sociaux	Complété	Complété	2013-2014	2014-2015
Clôture financière et rapports	2013-2014	2013-2014	À déterminer	2015-2016

¹ La fréquence de la surveillance continue des secteurs de contrôle clés est fondée sur le risque et peut s'étaler sur plusieurs années tel qu'identifié dans le cadre de contrôle interne.